

NANCY | POLITIQUE

Deux parlementaires en mission fraude sociale

La députée LREM Carole Grandjean et la sénatrice UDI Nathalie Goulet, missionnées par le Premier ministre pour évaluer la fraude aux prestations sociales et recommander des moyens d'action afin de lutter contre ce phénomène, ont consacré une journée à mener des auditions dans la cité ducal.

VU 731 FOIS | LE 30/06/2019 À 05:02 | ⌚ MIS À JOUR LE 30/06/2019 À 08:24 | 💬 1 RÉAGIR |    



La sénatrice UDI Nathalie Goulet et la députée LREM Carole Grandjean ont été missionnées par le gouvernement. Photo ER / Jean-Christophe VINCENT

La sénatrice UDI Nathalie Goulet et la députée LREM Carole Grandjean ont été missionnées par le gouvernement. Photo ER / Jean-Christophe VINCENT



DU 25 JUIN AU 08 JUILLET



GÂCHE EN TRANCHES

**4€
20**

**10%
ÉCONOMISÉS**

Voir modalités sur [carrefour.fr](https://www.carrefour.fr)

 **NOUZONVILLE** **JE FONCE !**

Depuis qu'elles ont reçu leur lettre de mission du Premier ministre, le 28 mai dernier, relative à la fraude aux prestations sociales, Carole Grandjean et Nathalie Goulet enchaînent les tables rondes et les auditions à travers la France, pour interroger les services administratifs de l'Etat, ainsi que les différents experts et acteurs du domaine.

La députée LREM de Meurthe-et-Moselle, membre de la commission des affaires sociales à l'Assemblée nationale, et la sénatrice UDI de l'Orne, secrétaire à la commission des finances du Sénat, ont été missionnées par Edouard Philippe afin d'évaluer précisément la fraude aux prestations sociales en

France métropolitaine et dans les territoires d'Outre Mer, et, dans un second temps, de recommander des moyens d'actions pour renforcer le contrôle et les sanctions. Ce jeudi, à Nancy, elles ont rencontré, le président du tribunal de commerce, le procureur de la République, la DIRECCTE (Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) l'URSSAF (Union de recouvrement pour la Sécurité sociale et les allocations familiales), et autres acteurs du domaine social.

Fraudes sociales en réseaux organisés

« Les travaux que nous menons auprès de la ministre de la Santé Agnès Buzyn et du ministre des Comptes publics Gérard Darmanin répondent à une volonté du gouvernement de jouer carte sur table et d'en finir avec les approximations », expliquent Carole Grandjean et Nathalie Goulet. « Il y a une typologie de la fraude sociale très importante. Lutter contre cette fraude est un enjeu pour nos finances publiques. Ici, à Nancy, il y a un vrai problème de fraude sociale transfrontalière. On doit faire face à des fraudes sociales en réseaux organisés et en cascade. Dans l'état des lieux que nous réalisons, le plus difficile, c'est le chiffrage. La Cour des comptes estime que le coût de la fraude sociale se situe entre 15 et 24 milliards d'euros par an ».

Les deux parlementaires se rendront en juillet en Estonie et à Bruxelles, en Belgique, pour voir des dispositifs innovants mis en place pour lutter contre la fraude sociale. Elles devront remettre leur rapport et leurs premières préconisations en septembre, avant l'examen du projet de loi de finances et du projet de budget de la Sécurité sociale.

Jean-Christophe VINCENT